



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le rapport de la consultation donnant suite à l'assemblée publique tenue le 4 novembre 2010 à 19 heures 30, au 794, chemin de Saint-Julien relativement à une demande d'agrandissement des bâtiments d'élevage et par la transformation d'un lieu d'élevage porcin existant.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le 6 décembre 2010, le conseil a adopté le rapport de la consultation suite à la tenue de l'assemblée publique sur le projet d'élevage porcin de la ferme porcine Jo-Dan situé au 453, chemin Gosford, Saint-Julien.
2. Le rapport de la consultation et la résolution déterminant les conditions auxquelles est assujettie la délivrance du permis demandé peuvent être consultés au bureau de la municipalité de Saint-Julien, sis au 787, chemin de Saint-Julien, Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30 et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

DONNÉ à St-Julien ce 7^e jour de décembre 2010.

Réjean Gouin
Secrétaire-trésorier et directeur général